

## ILS EN PARLENT LE MIEUX

### LES USAGERS

«J'ai reçu pour la première fois de l'aide pour ma santé et pour diminuer ma consommation d'alcool.» «Ici, c'est un plus pour la vie et celle des enfants.» «Les logements sont sécurisants, ça nous permet d'avoir des repères et une stabilité.» «Être ici, c'est un tremplin pour mon avenir !»

### L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

«La proximité que l'on a avec les personnes accompagnées nous permet d'agir sur tous les aspects de leur vie quotidienne, même les plus anodins, dans le but de permettre de développer et de pérenniser leur autonomie.»

### L'ENCADREMENT

«Le CHRS dispose d'une équipe de professionnels très compétente au service d'un public fragile et/ou en grande précarité, en partenariat avec les acteurs de la santé et de l'insertion.»

## NOUS CONTACTER

### CHRS Augustin Gartempe

11, rue Malesherbes

87000 LIMOGES

05.55.10.32.95

chrs@arsl.eu

### ARSL

#### Siège Social

8, rue Boileau - 1er étage

87350 PANAZOL

www.arsl.eu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



## CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS) AUGUSTIN GARTEMPE

### UNE PORTE D'ENTRÉE VERS L'AUTONOMIE



www.arsl.eu



## L'ASSOCIATION ARSL

L'ARSL est une association loi 1901 qui vise à lutter contre toutes les formes d'exclusions, dans ce cadre, elle intervient auprès de différents publics : personnes sans domicile fixe, personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, personnes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes placés sous protection de l'enfance, demandeurs d'asile, personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Organisée en deux pôles d'activités, le pôle urgence insertion et le pôle citoyenneté avenir, l'ARSL est forte de son expérience depuis sa création en 1961. Les professionnels de l'ARSL interviennent auprès de plus de 6000 personnes chaque année et leur offre un accompagnement digne.

## LE CHRS AUGUSTIN GARTEMPE

En 1997, le foyer des Augustins et la résidence la Gartempe, créée en 1982 par l'association pour accueillir des femmes, fusionnent pour devenir le CHRS Augustin Gartempe.

Le CHRS accueille, héberge et accompagne des personnes et des familles en grandes difficultés sociales, en vue de les aider à développer leur autonomie personnelle et sociale en lien avec les dispositifs de droit commun. Le CHRS propose un hébergement sur site dans des appartements ou en logements diffus. En Haute-Vienne, c'est le seul CHRS qui accueille des personnes très marginalisées, on parle ici de fragilité de vie, d'addictions et/ou de troubles psychiques.

L'équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, conseiller en insertion professionnelle, services généraux, service administratif, veilleurs de nuit et l'équipe de direction) assure l'accompagnement des usagers tout au long de l'année en prenant en compte leur parcours de vie, sans jugement.

## SES VALEURS



### LE RESPECT

En considérant la personne dans son entièreté et sa singularité, sans jugement.



### LA SOLIDARITÉ

En intervenant auprès des personnes les plus démunies, les plus exclues.



### L'ÉQUITÉ

En attribuant à chacun ce qui lui est dû, en toute impartialité.

## LES PARTENAIRES



Les acteurs du logement social et privé



Les acteurs de la justice



Les acteurs de la santé



Les acteurs de l'emploi et de la formation



Les acteurs de l'éducation



Les acteurs sociaux et de la solidarité départementale



Les acteurs de la culture

## SOUTIEN POUR L'ACCÈS AUX DROITS

Permettre aux personnes accompagnées de connaître leurs droits et d'y accéder.

Accompagner dans les démarches administratives et sociales.

Soutenir l'accès aux soins si nécessaire, à la scolarisation pour les enfants, au numérique, à la parentalité ...

## ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS ET AU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Aider à la construction du dossier administratif et toutes autres démarches relatives au logement (ouverture d'un compteur, signature de bail...).

Sensibiliser aux droits et devoirs du locataire.

Faire médiation entre les bailleurs et/ou l'environnement.

## PRÉPARATION À L'EMPLOI

Appuyer la construction du projet professionnel.

Orienter vers des formations linguistiques complémentaires.

Aider à la reconnaissance des diplômes.

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Favoriser l'adaptation par le biais de l'apprentissage de la citoyenneté, de l'environnement, des codes de la vie en société.

## LE PUBLIC ACCUEILLI

Les personnes en situation de grande exclusion.

Les ménages en détresse sociale ( économique, familiale, logement, insertion).

Les personnes victimes de violences.

